

## Mobilisation pour des lieux de culture alternative

### Table ronde

Lundi soir au Galpon, quatre élus sont venus soutenir les artistes genevois dans le cadre d'un débat sur «la place de la culture dans la ville»

Ce n'est pas tous les jours que des politiques participent en nombre à un rassemblement d'artistes alternatifs. Dans le contexte de plus en plus tendu de la vie culturelle locale, le fait mérite d'être souligné, ne serait-ce que pour sa portée symbolique.

A l'invitation du Théâtre du Galpon et du Groupe de réflexion pour l'expansion culturelle (G.R.E.C.) se sont déplacés, en plus d'environ 200 citoyens concernés à titres divers: les conseillers d'Etat Anne Emery-Torracinta (PS) et Antonio Hodgers (Les Verts), ainsi que les conseillers administratifs Sami Kanaan (PS) et Rémy Pagani (Ensemble à Gauche). Deux paires d'homologues à la Ville et au Canton, en charge les uns de la Culture, les autres de l'Aménagement. Tous du même bord politique, tous inquiets du virage qui vient de s'effectuer au Conseil municipal vers une droite «décomplexée».

Les membres du G.R.E.C. (héritiers de l'activisme culturel au



Entre des mesures réglementaires en hausse - notamment la nouvelle Loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement (LRDBH) - et un parc immobilier toujours plus soumis aux lois du marché, l'accès de la culture à de nouveaux espaces de développement se réduit comme une peau de chagrin. Or, investir l'espace, fût-il de formation, d'expérimentation, de représentation ou même de fête, fait par-

tie du travail de création, déclarent en substance les organisateurs.

Des solutions? La conjoncture ne permet que des pistes, assorties, de la part des quatre invités, de véhéments «mobilisez-vous!» voire même, dans la bouche d'un Sami Kanaan particulièrement indigné devant un total de presque 200 000 mètres carrés de bureaux vides à Genève, de «révoltez-vous!»

Anne Emery-Torracinta défend surtout une «concertation nécessaire» entre politiques et artistes en vue d'assouplir la LRDBH. Antonio Hodgers, lui, suggère l'action institutionnelle lors de la planification de nouveaux quartiers: «Il faut participer en amont des décisions concernant les droits de bâtir», conseille-t-il. Quant à Sami Kanaan, il déplore que les régisseurs des locaux commerciaux vacants, généralement basés ailleurs qu'en ville, ne répondent pas à ses demandes de mise à disposition des acteurs culturels. Si toute occupation de bureaux est condamnée à l'évacuation, «il est éthiquement indéfendable, soutient-il, que ces espaces restent vides!» **Katia Berger**